Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 5

Artikel: Le calendrier à effeuiller
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182710

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— C'étaient de rudes gaillards ! exclama David.

— Sans doute, et le landamman Koppenhan aussi : — « Que ceux qui veulent être excommuniés passent à droite et ceux qui ne le veulent pas à gauche, dit-il. » Tous les vachers impertinents passèrent à gauche. Koppenhan se rendit alors chez le fameux commissaire épiscopal qui l'attendait à l'auberge : — Veuillez dire à l'évêque que le peuple, seul maître dans ce pays, n'a pas accepté l'excommunication du pape (1).

Tous les curés qui ne voulurent pas se soumettre furent renvoyés du pays, non par le landamman, mais par les paroissiens. Qu'en dis-tu, David ? Les histoires d'aujourd'hui sont-elles plus belles ? sommes-nous restés ce que nous étions ?.... Vois-tu, j'aime mieux cela que toutes ces nouvelles histoires où je ne retrouve plus le vieux et fier peuple suisse.

D.

La plume à fifer.

Une plume d'un nouveau genre obtient actuellement un succès fou, parmi la gent écolière, et nous met à même d'admirer une fois de plus les progrès de la civilisation, ainsi que la sollicitude de quelques inventeurs pour l'éducation de la jeunesse.

La plume à fifer consiste en une petite armature métallique dans laquelle s'enchâsse un manche de verre creux. Ce manche est rouge, blanc ou jaune paille, suivant la couleur du liquide dont on l'a rempli. Les uns, nous dit-on, contiennent du sirop, d'autres de l'anisette, d'autres des liqueurs d'une saveur plus accentuée.

Quel service immense l'inventeur rend à ces pauvres enfants assis pendant de longues heures sur les bancs de l'école où des constitutions faibles souffraient souvent faute de pouvoir se réconforter. Aujourd'hui, cela n'arrivera plus ; ces petits chéris, éloignés une partie de la journée des soins maternels, pourront, à la moindre défaillance, ôter le bouchon de leur plume et laisser couler entre leurs lèvres roses quelque goutte d'anisette, de kirsch ou de parfait amour.

Pour les plus grands à qui la chose peut être permise, on nous annonce la mise en vente très prochaine d'une autre plume dite *plume-cigarette*, dont le manche sera formé d'un petit tube de carton bourré de tabac turc.

Entre les leçons et dans les heures de récréation, les aînés de la classe pourront aussi fumer leur plume et jeter au vent, dans la cour du collége, des flocons de fumée qui donneront agréablement le change aux verbes latins et à tout ce qu'il y a d'aride dans leurs études.

Le calendrier à effeuiller.

Lorsque nous donnerons nos éphémérides, nous ne citerons que celles qui présentent quelque intérêt historique, plusieurs étant insignifiantes. Ainsi nous passons à celles du

(1) Voir *Conservateur suisse, vol.* 7.

21 JANVIER 1841, qui nous rappelle une *protestation du nonce du pape, contre la suppression des couvents en Argovie*, dont nous avons parlé précédemment. Que les temps sont changés ! Ce représentant du St-Siége en Suisse n'y représente plus rien aujourd'hui. L'autorité fédérale, au risque de se voir frappée d'anathème, lui a dit bien poliment : « Prenez votre sac et vos quilles et... allez voir s'il viennent.

22 JANVIER 1799. — *Mort de H.-B. de Saussure, de Genève.* — Parmi les explorateurs des Alpes, ce grand naturaliste fut le premier qui parvint à la cime du Mont-Blanc, en 1788. Ceux qui avaient parcouru nos montagnes avant cette époque étaient fort rares. On cite comme une des premières courses de ce genre celle que fit Conrad Gesner, au mont Pilate, en 1555, « après en avoir, selon l'usage, obtenu la permission du chef de la police de Lucerne. »

Disons en passant que cette permission avait pour origine des superstitions si accréditées parmi le peuple qu'il fallait, avant de se mettre en route pour le Pilate, promettre de ne point profaner le petit lac qu'on y trouve, soit en y jetant quelque chose, soit en provoquant le mauvais génie qui l'habitait. Les bergers qui séjournaient dans les pâturages voisins prêtaient chaque année le serment de n'y conduire aucun étranger et de n'en indiquer le chemin à personne. Un huissier allait tous les printemps intimer ce serment aux montagnards.

Nous avons dit que les courses alpestres étaient rares au temps dont nous parlons. En effet, c'était là un plaisir peu goûté. On trouve encore une preuve de cette indifférence de nos populations pour les beautés de la nature dans la manière dont on bâtissait les maisons, en ce qui concerne leur distribution intérieure. A la rue de Bourg, par exemple, où plusieurs anciens bâtiments l'attestent encore, les appartements se trouvaient placés sur la rue, tandis que les remises et les écuries regardaient le lac, dont on ne paraissait guère admirer le panorama.

Au 18me siècle, P. Bridel, l'auteur du *Conservateur suisse*, rompant avec cette manière de vivre, toute matérielle et monotone, fit de nombreux voyages en Suisse, parcourut nos montagnes et commença à en faire apprécier le charme à cette classe de gens qui n'avaient d'autres plaisirs que ceux de la ville et croyaient avoir fait de grandes courses alors qu'ils avaient été danser sur le gazon d'un pré voisin, ou fait un pique-nique sous les ombrages d'un bosquet.

27 JANVIER 1798. — *Proclamation de la République lémanique.* Partout la révolution faisait des progrès, encouragée par l'exemple de la France, qui n'attendait du reste que le moment d'intervenir dans nos affaires. Le général Ménard était à nos portes, à la tête de 12,000 hommes. Dans le canton de Bâle, où l'*égalité des droits* avait été proclamée, s'élevaient des arbres de liberté. Chez nous et dans les autres pays sujets de Berne, les idées d'émanci-

pation enflammaient les patriotes. Ceux-ci se réunissaient à Lausanne, proclamaient avec transport la *République lémanique*, arboraient la cocarde verte et se constituaient en assemblée représentative, présidée par le citoyen Glayre.

29 JANVIER 1798. — *Réception du général Ménard à Lausanne.* 4,000 Vaudois, pleins d'enthousiasme pour l'affranchissement de leur patrie, prennent rang dans l'armée française, pendant que 1,000 de leurs compatriotes animés de sentiments contraires, et formant une petite armée connue sous le nom de *Légion fidèle*, courent se ranger sous les drapeaux bernois. Ils étaient commandés par le colonel Rovéréa, de Vevey.

Les pêches de Louis Mottu.

Après avoir été pendant vingt ans au service de M. Guizot, ministre de Louis-Philippe, Mottu était rentré au pays avec une petite fortune, produit de ses économies et d'un léger patrimoine. Le rêve de sa vie avait été de pouvoir un jour acquérir une petite propriété, pour y couler une vie toute champêtre et paisible.

Ce rêve s'est enfin réalisé, car Louis Mottu possède aujourd'hui, dans le district de Morges, une charmante maison de campagne, avec jardin, verger, basse-cour, etc., où il vit dans une quiétude parfaite et sans souci du lendemain.

Mottu se promène sans cesse de la basse-cour au jardin, du jardin au verger, soignant ses poules, cultivant minutieusement son potager, et taillant avec amour ses arbres fruitiers.

Content de lui, comme toujours, admirant le produit de son travail et se disant avec orgueil : « Ceci est à moi, » Mottu était un jour en extase devant son espalier où souriaient de leur regard velouté de superbes pêches.

— *Hé que le sont portant ballé ; té faut lé coulli sta véprà, le sont bin prau maôré..*

Puis, réfléchissant un instant, et accablé par la chaleur excessive qu'il faisait ce jour-là, Mottu, qui avait une envie démesurée de faire sa sieste habituelle, se dit à part lui :

— *Na, lé pardié damâdze dé le coulli vouai ; enco on brin de sélau lau fara dau bin... Bah ! te lé coullièré déman.*

Et Mottu alla s'étendre de tout son long sous un pommier où il s'endormit d'un gras sommeil jusque vers le soir.

Le lendemain, il alla faire sa visite quotidienne aux pêches dont il était si fier. Arrivé en face de l'espalier, il pâlit et recula de trois pas.

Un maraudeur avait fait une razzia complète.

Clliau cotiens, clliau canaillé ! s'écria Mottu exaspéré. Puis après un long soupir, il ajouta : *Lé pardié bin ton dan, te dévessâi lé coulli hier.... Ora tappa té lo mor, bâugre dé tserroppa que tî.*

Coumeint quiet n'est pas bon dè tot derè.

L'âi ya grand teimps dè çosse.

Lo menistrè dè X** sè promenavè pé la campagne ein recordeint son predzo. Coumeint passâvè découtè on adze, ye vâi on bouébo que bourgatâvè dein on bosson.

— Que fâ-tou quie, m'n'ami, que l'âi dit ?

— Oh ! monsu lo menistrè, l'âi ya on galé nid dè merlo.

— Ah bin atiuta : lè faut laissi ; c'est mô fé dè preindrè clliau petits. Que derâi ta mère se kauquon tè preniâi !

Enfin l'âi fe tot on predzo et lo bouébo s'ein alla vouaisu.

Quand fut vîa, lo menistrè preind lo nid et l'eimportè à la tiura.

Bon !.....

Bin dâi z'annâiès après, lo bouébo étâi on bio valet. Ye reincontrè lo menistrè que l'âi dit :

— Coumeint cein va-te ?

— Oh ! cein va bin, kâ ye vé bintout mè mariâ.

— Ah ! te vâo tè mariâ ! Et avoué quoui ?

— Ah ! vo crâidè, monsu lo menistrè ! Et lo nid dè merlo !

A la recherche d'une épouse.

(*Fin.*)

Au bout d'une année, Erhardt obtint une cure, avec un revenu suffisant pour entretenir une épouse qui saurait se contenter d'un ordinaire modeste. Gotthold, toutefois, ne jeta les yeux sur aucune des filles de la contrée, et se voua tout entier aux devoirs de sa profession. Les expériences faites sur le terrain du sentiment ne l'encourageaient nullement à songer, de nouveau, au mariage. Il aimait à former le plan de ses sermons sous les ombrages d'une forêt située à un quart de lieue en dessus du village.

Un vendredi, comme il achevait sa préparation et se disposait à regagner sa cure, il entendit à la lisière de la forêt la voix d'une femme appelant au secours. Il reconnut bientôt le bruit d'une lutte et entendit une grosse voix ordonner à quelqu'un de bâillonner avec un mouchoir cette criarde ; puis il entendit une chute, des cris étouffés. S'étant approché, Erhardt aperçut dans le crépuscule deux hommes traînant une femme qui se débattait. Il s'approcha à la hâte, et comme les scélérats étaient tout occupés de leur victime, il arriva près d'eux sans être aperçu. Un coup asséné vigoureusement, de sa canne plombée, étendit à terre un des malfaiteurs ; un second coup brisa l'omoplate de l'autre qui, prenant la fuite, disparut dans les taillis.

La personne qu'il venait de délivrer était une jeune fille très bien mise. Elle se hâta d'enlever le mouchoir qu'elle avait sur la bouche et reprit haleine.

— Remettez-vous, lui dit Erhardt, vous voilà hors de danger ? Où demeurez-vous ?... si vous le permettez, je vous accompagnerai pour prévenir de nouvelles rencontres.

La jeune fille ayant regardé son interlocuteur, s'écria vivement :

— Ah ! c'est vous ! Monsieur le pasteur. Comment vous exprimerai-je tous mes remercîments !... Je demeure dans votre paroisse et suis fille de l'adjoint du percepteur des des dîmes. Je viens de la ville rendre une visite à ma tante. Oh ! le sang bouillonne encore dans mes veines, tant j'ai lutté des pieds et des mains !...

— Je pense qu'une poudre calmante, ou même un simple verre d'eau fraîche vous ferait du bien.

— Non ! non ! répondit la jeune paysanne, je ne suis pas de ces demoiselles à faiblesses de nerfs. Et quant à vous,